



L'IFAPME adopte la charte pour des achats publics responsables

Date

18 mars 2021

En ce mois de mars, l'IFAPME a signé la charte pour des achats publics responsables initiée par le Gouvernement wallon.

L'ambition est d'encourager l'instauration d'une politique écoresponsable dans les différents organismes publics wallons.

Des objectifs multiples

Les unités d'administration publiques (UAP) comme l'IFAPME s'inscrivent dans une dynamique d'achats responsables pour répondre à des objectifs :

sociaux : insertion et/ou intégration de demandeurs d'emploi, apprenants, etc. ;

environnementaux : limitation du réchauffement climatique, gestion efficiente des ressources, réduction de la pollution, diminution des déchets, etc. ;

économiques : accès des PME aux marchés publics, économie d'énergie, moteur d'innovation, etc.

En participant positivement à la démarche, l'IFAPME confirme la priorité portée à la réduction de l'empreinte écologique, à l'insertion socioprofessionnelle et à la valorisation du potentiel économique des PME wallonnes.

Une volonté déjà présente à l'IFAPME

Dans beaucoup de ses formations, l'IFAPME intègre déjà les dimensions sociales, économiques et environnementales. C'est notamment le cas dans les secteurs de la construction, de l'alimentation ou encore de la mécanique.

La rénovation énergétique et les critères de performance des bâtiments sont au cœur des formations en construction. De nouveaux espaces sont en cours de finalisation, p



des infrastructures et des équipements adaptés aux réalités du monde de l'entreprise :

À Grâce-Hollogne, le Centre de compétence « ConstrForm » prend de l'ampleur. Ce Centre partagé entre le Forem et l'IFAPME et dédié à la formation dans les construction, accueillera un nouveau projet d'extension appelé « Pôle Energie Bâtiment ». Le projet comprendra des ateliers profitant de technologies spécifiques liées à la PEB et aux aspects environnementaux des bâtiments.

Deux ateliers de pointe dédiés aux énergies renouvelables et aux HVAC (chauffage-ventilation-climatisation) ont été également développés sur le site du Centre de Gembloux (Les Isnes).

Dans le secteur de l'alimentation, l'IFAPME a la volonté de tendre vers le zéro déchet et la valorisation des invendus alimentaires. C'est pourquoi les heures de cours sur la problématique de l'alimentation durable ont été augmentées.

En ce qui concerne la mécanique, les formations proposées incluent toutes les compétences nécessaires pour assurer les entretiens et réparations des véhicules « électriques » à des ateliers équipés de voitures plug-in hybride.

Plan d'actions et projet à long terme

Dans le cadre de la charte pour des achats publics responsables, l'IFAPME, comme les autres UAP signataires, élaborera prochainement un plan d'actions pour tenir ses engagements. Ce plan sera composé :

- des ambitions et objectifs décidés ;

- des actions concrètes permettant d'atteindre les objectifs décidés.

Il est important de noter que l'IFAPME insère d'ores et déjà des clauses sociales et environnementales dans les cahiers des charges de ses marchés publics.

Le respect de la charte s'applique pour une durée indéterminée et les objectifs prévus seront revus tous les trois ans à la hausse avec la collaboration de la Direction du développement durable du SPW. La démarche s'inscrit donc dans une perspective pérenne, évolutive et de renouvellement.

En adéquation avec les objectifs internationaux

Cette politique publique et écoresponsable contribue également à atteindre les engagements internationaux en faveur du climat et plusieurs des 17 objectifs de développement durable de l'ONU comme particulièrement l'objectif 12 : « Établir des modes de consommation et de production durables »

(<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/sustainable-consumption-production/>).

Avec le soutien de la Wallonie

